une utopie pour le division I du FNS

Actuellement, les formats de subvention proposés par le FNS sont principalement adaptés aux sciences naturelles et, à un moindre degré, aux sciences sociales. La recherche en lettres diffère de la recherche en sciences naturelles (et, à un moindre degré, de la recherche en sciences sociales) au moins dans les points suivants:

- (a) elle est solitaire, càd très rarement fait en groupe et n'est seulement aidé, mais pas dépendante d'activités communes (comme des séminaires de recherche ou du travail dans un laboratoire)
- (b) elle est indépendante, càd très rarement fait sous la direction d'autres
- (c) elle est ciblée, càd mesurable uniquement en fonction des publications ou conférences qui sont ses produits

En résumé, la recherche en lettres ne se fait pas (et ne peut pas se faire) "en laboratoire".

Actuellement, le FNS propose des

- (i) des subsides pour des projets de recherche (appelés "libres"), dirigés par un professeur
- (ii) des subsides personnels pour des séjours à l'étranger
- (iii) des subsides personnels et "institutionnels" pour des chercheurs qui ne sont pas encore des professeurs (prof. boursier, ambizione)
- (iv) des subsides pour des colloques

En vue des différences entre la recherche en lettres et la recherche "en laboratoire", il me semble souhaitable d'abandonner la catégorie (i), et la remplacer par d'autres subsides qui tombent dans la catégorie (iii) (en gardant les subsides des catégories (ii) et (iii)). Notamment, il s'agisserait de:

- (v) des subsides doctorales (graduate fellowship), attribués sur la base d'un court résumé de recherche, des notes de MA, une recommandation d'un professeur et la garantie d'une place de travail au sein d'un département
- (vi) des subsides de recherche pour des professeurs, attribués sur la base d'un projet de recherche évalué par des experts internationaux, qui permettent aux professeurs de réduire leur charge d'enseignement (mais pas leurs charges d'administration) par l'engagement de chargés de cours

L'introduction de subsides doctorales créerait une competition entre les professeurs pour les meilleurs doctorants. Les subsides des types (iii) et (v) devraient être ouverts à tous, inclus les "étrangers" dans le sens du FNS (ni passeport suisse ni dernier diplôme obtenu en Suisse). Les subsides du type (ii), par contre, devraient être réservés aux Suisses (dans le sens du passeport).